

Quinze ans plus tard le Saint-Siège demandait des subsides aux chrétiens d'outre-mer, et en 1279 l'archevêque Jon envoyait sur ce continent un délégué pour collecter les dîmes et le produit des commutations de vœux. Le pape Nicolas III, par lettre apostolique datée de Rome le 31 janvier de la même année, confirma les pouvoirs de ce délégué (1). Ce dernier revint trois ans après avec un chargement de dents de morse, de faons de baleine et de pelletteries, dont le pape Martin IV ordonna la vente par lettre du 4 mars 1282 à l'archevêque Jon.

En 1307, les dîmes du Vinland sont mentionnées dans les collectes.

En 1325, le flamand Jean du Pré achetait pour douze livres et quatorze sols tournois les marchandises fournies à Arnîus, évêque de Gardar, par les colons américains dans la levée de subsides publiée en 1309, après le concile de Vienne.

En 1418, le Groënland payait au Saint-Siège, à titre de denier de saint Pierre, 2,600 livres de dents de morse (2).

(1) *Idem*, p. 365.

(2) Kohl, *A history of the discovery of the east of Maine*. Portland, 1869, p. 91— cité par M. Gravier.